

Numéro de dossier : 1207960006	
Unité administrative responsable	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas
Projet	-
Objet	Approuver l'évaluation de rendement insatisfaisant de la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc. dans le cadre du contrat de services (appel d'offres 17-15851) pour l'entretien ménager de la Maison du Citoyen (CA17 3003 0062) afin de l'inscrire sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant pour une période de deux (2) ans

Il est recommandé :

D'approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant de la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc. réalisée par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, dans le cadre du contrat de services (appel d'offres 17-15851) pour l'entretien ménager de la Maison du Citoyen (**CA17 3003 0062**) et l'inscrire sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux (2) ans à compter de la date de la résolution du comité exécutif.

-- Signé par Alain DUFORT/MONTREAL le 2020-07-29 10:40:50, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Service aux citoyens

Numéro de dossier : 1207960006	
Unité administrative responsable	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas
Projet	-
Objet	Approuver l'évaluation de rendement insatisfaisant de la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc. dans le cadre du contrat de services (appel d'offres 17-15851) pour l'entretien ménager de la Maison du Citoyen (CA17 3003 0062) afin de l'inscrire sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant pour une période de deux (2) ans

Il est recommandé :

D'approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant de la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc. réalisée par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, dans le cadre du contrat de services (appel d'offres 17-15851) pour l'entretien ménager de la Maison du Citoyen (CA17 3003 0062) et l'inscrire sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux (2) ans à compter de la date de la résolution du comité exécutif.

-- Signé par Dany BARBEAU/MONTREAL le 2020-07-24 16:36:19, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Dany BARBEAU

Directrice d'arrondissement
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction
d'arrondissement

Numéro de dossier : 1207960006

ADDENDA

Identification

Dossier : 1207960006	Date de création : 20/07/24	Statut : Ficelé	Date de ficelage : 20/08/05
Unité administrative responsable	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles		
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif		
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas		
Projet	-		
Objet	Approuver l'évaluation de rendement insatisfaisant de la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc. dans le cadre du contrat de services (appel d'offres 17-15851) pour l'entretien ménager de la Maison du Citoyen (CA17 3003 0062) afin de l'inscrire sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant pour une période de deux (2) ans		
Responsable : Charles-Hervé AKA	Signataire : Alain DUFORT		
Inscription au CA :	Inscription au CE :	Inscription au CM :	

Contenu

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention Validation du processus d'approvisionnement : Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Georges-Étienne GROULX)	
Autre intervenant et Sens de l'intervention	
Parties prenantes	Services
Lecture :	

Responsable du dossier Charles-Hervé AKA Secrétaire d'arrondissement Tél. : 000-0000 Télécop. : 000-0000	
---	--

Identification		Numéro de dossier : 1207960006
Unité administrative responsable	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles	
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif	
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas	
Projet	-	
Objet	Approuver l'évaluation de rendement insatisfaisant de la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc. dans le cadre du contrat de services (appel d'offres 17-15851) pour l'entretien ménager de la Maison du Citoyen (CA17 3003 0062) afin de l'inscrire sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant pour une période de deux (2) ans	

Contenu

Contexte

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles a mandaté la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc. afin d'assurer l'entretien ménager de la Maison du citoyen pour une période de 3 ans (appel d'offres 17-15851). (CA 17 30 03 0062)

Selon la clause d'évaluation des fournisseurs incluse aux documents contractuels, un fournisseur qui obtient un pointage inférieur à 70% au terme de l'évaluation du contrat est considéré comme ayant fourni un rendement insatisfaisant, ce qui peut entraîner son inscription sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant par le comité exécutif (CE) pour une période de deux ans.

Le présent sommaire vise à approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15-1107 et CM15-1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant de la firme service d'entretien ménager Vimont Inc.

Ce fournisseur sera inscrit sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant pour une période de deux (2) ans, à compter de la date de la résolution du CE approuvant le tout, le cas échéant. La présente évaluation de rendement insatisfaisant, une fois approuvée par le CE, permettra ainsi à la Ville de Montréal de refuser toute soumission de ce fournisseur, à sa discrétion, pour une période de deux (2) ans, même si sa soumission représente la plus basse soumission conforme.

Décision(s) antérieure(s)

CM15 1107 du 21 septembre 2015 - Déclarer, conformément à l'article 85.5 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil de la ville compétent, pour une période de 5 ans, quant à l'exercice des pouvoirs liés à l'évaluation de rendement des fournisseurs et entrepreneurs prévus au paragraphe 2.0.1 de l'article 573 de la Loi sur les cités et villes, à l'exception du pouvoir de refuser toute soumission d'un entrepreneur ou d'un fournisseur qui, au cours des deux années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant dans la mesure où cette soumission est jugée la plus basse conforme.

CM15 1266 du 26 octobre 2015 - Adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil sur la délégation de pouvoirs au comité exécutif (03-009), afin de permettre au comité exécutif d'exercer certains pouvoirs liés à l'évaluation de rendement des fournisseurs et entrepreneurs prévus au paragraphe 2.0.1 de l'article 573 de la Loi sur les cités et villes.

CA17 30 03 0062 - Octroyer un contrat d'une durée de 3 ans à la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc., pour l'entretien ménager de la Maison du citoyen de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro 17-15851 pour un montant de 147 271,48 \$ taxes incluses (7 soumissionnaires);

Description

La division des ressources financières et matérielles, responsable du contrat, a effectué un suivi rigoureux tout au long de ce contrat. Or, considérant la prestation insuffisante de l'adjudicataire de service durant son mandat, et pour motifs de manquements importants ayant entraîné de nombreux préjudices à l'arrondissement, une évaluation du fournisseur a été réalisée par la chef de division des ressources financières et matérielles responsable du suivi des diverses étapes du contrat, à la suite de laquelle, le rendement de celui-ci a été jugé insatisfaisant. L'évaluation a été validée par la Directrice d'arrondissement et le Directeur des services administratifs et du greffe de l'arrondissement.

Conformément à la directive sur l'évaluation du rendement des fournisseurs, le rapport d'évaluation a été transmis au fournisseur le 28 mai 2020 par courriel à l'intérieur d'un délai de 60 jours suivant la date de fin du contrat. Le fournisseur a accusé réception le 3 juin 2020. Celui-ci disposait d'un délai de 30 jours pour soumettre des commentaires et contester les résultats, soit jusqu'au 28 juin 2020.

Le fournisseur, la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc nous, a fait parvenir sa demande de révision par courriel le 25 juin 2020, soit à l'intérieur du délai prévu par la Loi. L'arrondissement a analysé les commentaires transmis par le fournisseur et a décidé de maintenir cette évaluation de rendement insatisfaisant.

Il est demandé d'approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant du fournisseur la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc., dans le cadre du contrat pour l'entretien ménager de la Maison du Citoyen. L'inscription de cette compagnie sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant sera valide pour une période de deux (2) ans, à compter de la date de la résolution du comité exécutif approuvant, le cas échéant, la présente évaluation de rendement insatisfaisant, permettant ainsi à la Ville de refuser toute soumission de cette firme, même si sa soumission représente la plus basse soumission conforme.

Description	Date
Fin du contrat	31 mars 2020
Transmission de l'évaluation de rendement insatisfaisant au fournisseur	28 mai 2020
Date limite pour la réception des commentaires du fournisseur	28 juin 2020
Réception des commentaires du fournisseur	25 juin 2020
Date limite pour l'approbation de l'évaluation de rendement finale par le comité exécutif	24 août 2020

Justification

Les pièces justificatives pour l'évaluation de rendement insatisfaisant sont jointes au présent sommaire décisionnel.

Aspect(s) financier(s)

Développement durable

Impact(s) majeur(s)

La Ville de Montréal se réserve la possibilité de refuser toute soumission du fournisseur, la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc., au cours des deux (2) prochaines années, à compter de la date de la résolution du comité exécutif (CE).

De plus, la Ville pourra se réserver la possibilité de refuser toute autre soumission d'un fournisseur, qui, au cours des deux (2) années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant de la part de la Ville ou dont l'un de ses sous-traitants, le cas échéant, a fait l'objet d'une telle évaluation durant la même période.

Impact(s) lié(s) à la COVID-19

Opération(s) de communication

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Historique :

- Octroi du contrat pour services professionnels : CA du 14 mars 2017;
- Entretien ménager de la Maison du Citoyen : 1er avril 2017 à 31 mars 2020;

Étapes subséquentes :

- Approbation de l'évaluation de rendement insatisfaisant et inscription pour une période de deux ans sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant.

Conformité aux politiques , aux règlements et aux encadrements administratifs

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention
Autre intervenant et Sens de l'intervention

Parties prenantes	Services
Lecture :	

Endossé par:

Responsable du dossier

Anne-Marie RIZZO
Chef de division des ressources
financières et matérielles

Tél. : 514 868-4383

Télécop. : 514 868-4397

Benoît PELLAND
Directeur

Tél. : 514 868-4371

Télécop. : 514 868-4155

Date d'endossement : 2020-07-22 22:38:47

Approbation du Directeur de direction

Tél. :

Approuvé le :

Approbation du Directeur de service

Tél. :

Approuvé le :

Numéro de dossier : 1207960006

Numéro de dossier : 1207960006

Unité administrative responsable

Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles

Objet

Approuver l'évaluation de rendement insatisfaisant de la firme Service d'entretien ménager Vimont Inc. dans le cadre du contrat de services (appel d'offres 17-15851) pour l'entretien ménager de la Maison du Citoyen (CA17 3003 0062) afin de l'inscrire sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant pour une période de deux (2) ans

1 . Fichier Excel avec les liens 2018,2019 et 2020



1-Vimont - Evaluation.xlsx Liens-2018.pdf Liens-2019.pdf Liens-2020.pdf

2 . Photos, courriels et autres



Rapport-Inspection-11-05-2017.pdf Rapport-Inspection-01-08-2017.pdf



1-Photos-Entretien-Ménager-Vimont-2019.pdf Photos-Deficience-grand-menage-mai.pdf



Courriel-Envoi-Photo.pdf Courriel-2018.pdf Courriel-2019.pdf Courriel-2020.pdf

3 . Avis de pénalités: 2018 et 2019



Avis-de-penalite-26-10-2018.pdf Avis-de-penalite-01-03-2019.pdf Courriel de VIMONT_2018-10-30.pdf



Lettre_reponse_Vimont.V1.pdf

4 . Rapport d'évaluation



2-Courriel-Rapport-Evaluation-Avis.pdf 2-P-J-1-Avis-Rapport-Evaluation.pdf



2-P-J-2-Eval_rendement_1189088_Vimont.pdf

5 . Demande de révision



3-Courriel Ville de Montréal - Demande-revision.pdf 3-P-J-Lettre-Demande-de-revision.pdf



6 . Décision finale



Analyse-Apres-Reponse-de-Vimont-finale.pdf Eval_rendement_Vimont-finale.pdf



Responsable du dossier

Anne-Marie RIZZO

Chef de division des ressources financières et matérielles

Tél. : 514 868-4383

Numéro de dossier : 1207960006